

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n°01 du 28 Janvier 1999 - 2 pages

COLZA : stade C1 - C2

Larves d'Altises

Les sondages effectués en Janvier mettent en évidence **une situation saine**. Sur 35 parcelles visitées, 26 sont indemnes de larves, les 9 autres sont faiblement attaquées (**entre 1 et 6 % de pieds touchés**).

Les traitements de rattrapage sont inutiles.

Charançons de la tige

Le vol n'a pas débuté. Les températures toujours supérieures aux normales saisonnières depuis le mois de Juin (sauf Novembre), laissent prévoir un vol précoce.

Les premières captures devraient avoir lieu dès que les conditions climatiques seront favorables (Avertel page 10).

L'essentiel du vol sera réalisé dès que ces conditions seront réunies pendant 3 ou 4 jours consécutifs.

Remettez les cuvettes en place.
***Rappel** : Ne pas intervenir dès les premières captures.*

Charançons gallicoles :

Ceuthorhynchus pleurostigma

En centre Charente, quelques parcelles sont touchées par le charançon gallicole. **Les pieds atteints portent des excroissances sur le pivot (galles) avec une ou plusieurs larves à l'intérieur de celles-ci**.

Les adultes sont arrivés sur les parcelles en Septembre, et correspondent à la seconde génération du ravageur. Ils ressemblent aux charançons du bourgeon terminal, à la nuance près qu'ils possèdent des **tarses noires et non roux**.

Ne pas intervenir, les larves étant "inaccessibles" aux traitements et la nuisibilité réelle de ce ravageur polyphage non clairement établie sur colza.

BLE : stade 3 feuilles à 2 talles

Piétin Verse (Modèle TOP)

Depuis le 27 Octobre, 8 contaminations primaires se sont succédées, les deux premières contaminations secondaires ont été observées les 17 et 26 Janvier (le niveau relativement élevé des températures depuis la mi-Décembre ayant compensé l'incidence de la période froide de Novembre).

Pour les parcelles levées en Octobre, le risque climatique est donc assez élevé à ce jour comme en 98 et 95 ; il est sensiblement plus faible pour les parcelles levées en Novembre. L'évolution du risque climatique sera précisé dans les prochains bulletins.

Outre le risque climatique, le raisonnement de la lutte doit également prendre en compte le risque parcellaire (pour identifier les parcelles nécessitant un protection) ; il est estimé à partir de la grille de risques PV qui sera actualisée et communiquée vers le 15 Février.

Pucerons

Des observations récentes n'ont pas permis de mettre en évidence des pucerons dans les parcelles visitées même dans le cas de semis tardifs n'ayant eu aucune protection. Cela n'exclut pas que certaines parcelles situées à proximité de maïs récoltés tard soient infestées ; une observation de contrôle s'impose dans ces situations afin de déterminer si un traitement est nécessaire.

COLZA
Ravageurs : pas d'intervention

BLE
Piétin verse : le point sur les contaminations

TOURNESOL
Retrait provisoire du Gaucho

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant :
L. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470

TOUTES CULTURES

Campagnols

Les piégeages et notations visuelles effectuées depuis la mi-Décembre confirment les tendances signalées fin Septembre et début Décembre : **densités en général élevées**.

Résultats des piégeages

Sur le secteur de Beauvoir sur Niort, Usseau, les densités sont fortes pour les refuges et les cultures fourragères avec respectivement 314 et 470 individus/ha.

Les indices de reproduction sont de 74 % pour les mâles et de 28 % pour les femelles.

Résultats des notations visuelles

Elles concernent les secteurs d'Aulnay-Chives et de Brioux-Chef Boutonne.

➔ Pour les cultures fourragères, les niveaux moyens d'infestation sont en augmentation par rapport aux observations de fin Septembre ;

➔ Pour les refuges, l'infestation a progressé pour Aulnay-Chives, elle est en stagnation pour Brioux-Chef Boutonne.

*Observer les prairies et les refuges et **intervenir** pour contrôler les foyers actifs en respectant impérativement les recommandations figurant dans le bulletin du 24/09/98.*

REGLEMENTATION

Le Gaucho retiré du marché pour le traitement de semences de tournesol

Jean GLAVANY, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, décide de retirer de façon provisoire l'autorisation de mise sur le marché du Gaucho pour l'usage "traitement de semences de tournesol", dans l'attente des résultats d'études scientifiques complémentaires demandées à la Société Bayer.

Cette décision fait suite à l'avis émis le 16 Décembre 1998 par la commission chargée d'évaluer les produits phytosanitaires (Commission des Toxiques) compte tenu de l'absence de certitudes scientifiques et techniques sur le lien éventuel entre l'utilisation du Gaucho pour le traitement de semences de tournesol et l'observation de dépopulations des ruches entraînant une baisse des miellées.

Elle a pour objet de limiter le risque d'exposition des abeilles aux éventuels effets négatifs du Gaucho en attendant les résultats des études complémentaires demandées. Portant sur tout le territoire national, le contrôle de son application sera facilité.

Cette mesure intervient après avoir entendu toutes les parties intéressées par les effets de l'utilisation du Gaucho.

Enfin, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a décidé de la mise en place d'une enquête épidémiologique complémentaire afin de déterminer si d'autres facteurs pourraient être responsables des phénomènes observés sur les abeilles.